



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hospices

Question écrite n° 24111

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité de poursuivre l'humanisation et l'agrandissement des maisons de retraites publiques pour les personnes âgées. Il lui demande si cette action sera reconduite dans le cadre des prochains contrats de plan.

Texte de la réponse

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité a récemment affirmé la politique qu'elle entend poursuivre en faveur de l'hébergement des personnes âgées. A l'occasion de la préparation du XIIe Plan, la ministre a notamment précisé, dans la note d'orientation sur la stratégie de l'Etat en régions qu'elle a adressée aux préfets, que le programme d'humanisation des hospices, tel que prévu dans le XIe Plan sera achevé et pourra être prolongé par des programmes d'amélioration de l'accueil, de la sécurité et de la qualité de vie dans les établissements médico-sociaux, et en particulier dans les établissements accueillant des personnes âgées très dépendantes et dans les établissements pour adultes lourdement handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24111

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 283

Réponse publiée le : 31 mai 1999, page 3344